



Programme de formation AIPR-01 - AIPR - Travaux à proximité des réseaux - Encadrant

Durée : 7 heures - 1 jour

Tarif : 290,00 €

Votre Contact

Ophélie ZENG – Tel : +33181727188 – Mail : ozeng@afortech.com

Enjeux

Être conforme à la réforme anti-endommagement (DT-DICT) pour améliorer la sécurité des travaux à proximité des réseaux enterrés et aériens. Accéder en toute sécurité aux marchés de travaux en hauteur qui imposent l'AIPR

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation DTDICT et le guide technique.
- S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

Public visé

Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux).

Prérequis

Savoir impérativement parler, lire et écrire le français, être âgé d'au moins 18 ans.
Avoir une expérience de l'encadrement de travaux sur chantier, avoir le sens des responsabilités.

Matériel nécessaire

Aucun.

Description

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOP1



Formation théorique : 1 journée

- Marquage / Piquetage au sol.
- Cartographie.
- Compétences des personnels.
- Formulaire de DICT.
- Analyse des réponses du DCE et du marché.
- Application du guide technique.
- Lectures des indices et affleurants.
- Travaux sans tranchée.
- Constat d'arrêt ou de sursis.
- Constat de dommage.
- Opérations sur chantier.
- Entraînement au QCM.

Modalités pédagogiques

- Test de connaissance théorique (QCM du gouvernement)
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur ,
- Attestation de compétence AIPR remise à l'employeur pour les participants ayant réussi le test QCM du gouvernement

Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de 40 questions. 60 min d'examen. le minimum requis pour l'obtention de l'AIPR est de 48 points.

Profil du formateur

Formateurs spécialisés sur l'AIPR mobilisant la pédagogie pour adultes.

Informations complémentaires

L'AIPR est renouvelable tous les 5 ans.

L'employeur devra délivrer une AIPR après avoir vérifié les compétences des intéressés.

Les plus

Nos taux de réussite 2025 sur ce stage sont supérieurs à 96%

Prochaines sessions

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOP1

